

Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mercredi 17 mai 2023]

Date de la convocation

11 mai 2023

Date de mise en ligne

19 mai 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 25

Procurations : 5

Votants : 30

Présents : Martine SOUQUET, Maire, Francis RUFFEL, Dominique HIRISSOU, Pierre TRANIER, Eric PILUDU, Christian PERO, Christel PALIS *Maires Adjoints*, Monique GUILLE, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Arnaud ELGOYHEN, Daniel RIBES, Isabelle BEAUVAIS, Laurent SQUASSINA, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Martine VIOLETTE, Anne DUBIER, Thierry BODDI, Marie MONTELS, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Gabriel CARRAMUSA, Agnès MERONI, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

Absents et représentés : Christelle HARDY, Claire VILLENEUVE, Martine MOSTARDI, Antony MOUSSU, Elisa GILLET

Absents : Dominique BOYER, Alain SORIANO, Corinne DARMANI

N° 070/ 2023

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Versement d'une subvention exceptionnelle au Centre Hospitalier d'Albi

Madame le Maire informe l'assemblée que la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP), unité du Centre Hospitalier d'Albi dispose d'un véhicule pour les interventions effectuées sur le territoire par des professionnels volontaires. Ce véhicule est aujourd'hui obsolète. Bien que la CUMP dispose d'un budget propre financé par l'ARS, celui-ci n'est pas suffisant pour l'acquisition d'un nouveau véhicule.

Il est proposé au Conseil Municipal le versement d'une subvention exceptionnelle de 2 000 € au Centre Hospitalier d'Albi destinée au remplacement du véhicule de la Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP).

VOTE : à l'unanimité des membres présents

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

APPROUVE le versement de la subvention mentionnée ci-dessus,

DONNE tout pouvoir au Maire ou au Maire Adjoint Délégué de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL



Fait à Gaillac le 19 mai 2023